

Dès l'année suivante, le dit abbé inquiet et remuant, comme le sont assez ordinairement les aventuriers, écrivit à l'évêque de Québec pour lui demander de l'emploi dans son diocèse. A cette époque, le gouvernement britannique du Canada avait une opposition si grande à l'introduction des ecclésiastiques français dans ce pays, et en avait donné, en 1783, des marques si peu équivoques, que l'évêque, peu prévenu d'ailleurs en faveur de l'abbé de la Poterie, lui répondit simplement qu'il ne pouvait l'admettre. (1) Nonobstant ce refus péremptoire, l'abbé de la Poterie vint se présenter à Québec en 1789, et quoique rejeté par lord Dorchester, gouverneur en chef, et par l'évêque, qui ne lui permit l'exercice d'aucune fonction, il se maintint dans cette capitale deux ou trois mois, portant la tonsure et l'habit court, assistant dans la nef aux offices de la cathédrale, se glissant dans les chapelles particulières où il se présentait à la communion laïque qu'on ne lui refusait pas; du reste, passant le temps dans des maisons de particuliers peu relevés, parmi lesquels il s'était formé un parti de quelques démocrates sans crédit. Il se flattait de se maintenir en Canada malgré l'évêque et le gouverneur, affectant que l'un et l'autre l'auraient volontiers admis, s'il n'eût été desservi par M. Gravé, alors membre du Séminaire de Québec et grand vicaire de l'évêque.

Il lui survint, pendant son séjour à Québec, un puissant motif de désirer qu'on l'y gardât: c'est qu'il apprit qu'un autre instrus, l'abbé Rousselet, s'était emparé de son église de Boston. Mais comme on n'était pas obligé à Québec de protéger un intrus de Boston contre un autre, on fit enfin comprendre à M. de la Poterie qu'il était temps qu'il se retirât. L'évêque lui fit aumône de quelques guinées pour le mettre en route et on n'entendit plus parler de lui. (2)

---

(1) La lettre de la Poterie est du 6 octobre 1788. Le 1er mars de l'année suivante, il écrit encore pour emprunter £ 300 à l'évêque qui ne peut exaucer ses prières. Le 16 mai, il demande des Saintes Huiles et quémande à outrance. Nous avons dans nos archives un bon nombre de documents sur cet abbé, entre autres sa fameuse lettre pastorale et un autre imprimé dans lequel il se défend contre ses accusateurs et exhibe tous les titres qu'il peut avoir au respect et à la vénération.

(2) Avant son départ, l'abbé de la Poterie publia ses adieux dans la *Gazette de Québec* du 22 octobre 1789. Cet écrit est du 19 du même mois. Il remercie les Canadiens « des consolations de toute espèce » qu'ils lui ont données dans ses pei-